

# Fiche de Données de Sécurité

conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023  
Ce document remplace la FDS datée: 20-11-2022

## PRECISA CRISP 150

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit: PRECISA CRISP 150  
amidon alimentaire modifié

#### Autres moyens d'identification:

Famille chimique: Amidon modifié  
HAUT Non:  
N° d'enregistrement REACH: Ce produit est exempt de REACH

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées pertinentes: Produits alimentaires  
Utilisations déconseillées: Pas disponible

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

La société Ingredion EMEA concernée qui facture le produit - veuillez consulter la section 16

adresse e-mail de la personne compétente responsable de la FDS: Regulatory.emea@ingredion.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence: EMERGENCY TELEPHONE: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange:

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]: Non classé comme dangereux selon CLP

#### 2.2 Éléments d'étiquetage:

Pictogrammes de danger: Aucun symbole de danger requis

Mention d'avertissement: Aucun mot d'avertissement nécessaire.

Mentions de danger: Aucune mention de danger n'est nécessaire.

Conseils de prudence: Aucune mise en garde nécessaire.

# Fiche de Données de Sécurité

## conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023  
 Ce document remplace la FDS datée: 20-11-2022

### PRECISA CRISP 150

**Informations supplémentaires sur les dangers (UE):** Aucune information disponible sur les dangers supplémentaires

**INFORMATION ADDITIONNELLE:** Sans objet

**2.3 Autres dangers:** Ce produit peut produire une poussière ennuyante, dont la concentration doit être maintenue au-dessous de 10 mg/m<sup>3</sup>, calculée en tant que moyenne pondérée en fonction du temps.  
 Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme un perturbateur endocrinien à des niveaux de 0,1 % ou plus.  
 Ne devrait pas être PBT ou vPvB.

#### RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

##### 3.1 SUBSTANCES:

Sans objet

##### 3.2 Mélanges:

Nom de la substance	Concentration (% en poids)	Numéro CAS	EC No. REACH Registration No.	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Facteur M	LCS	ETA	Matériau nanoforme
N'est pas une substance ni un mélange dangereux								

Pour le texte intégral des mentions de danger: voir la RUBRIQUE 16

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1 Description des mesures de premiers secours:

Inhalation: Sortir à l'air libre. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact oculaire: Eliminer les particules en rinçant l'oeil, paupières ouvertes, avec une

## PRECISA CRISP 150

Contact cutané:	solution oculaire ou de l'eau claire. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Ingestion:	Laver la peau à l'eau et au savon.
Autoprotection du secouriste:	Aucune mesure de premiers secours n'est nécessaire.
<b>4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:</b>	Pas de données disponibles
<b>4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:</b>	'Poussières gênantes' avec la possibilité d'explosion causée par les poussières.
	Aucune information supplémentaire de premiers secours n'est disponible.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:	Produit chimique sec., Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Brouillard d'eau (eau pulvérisée), Mousse.
Moyens d'extinction inappropriés:	Aucun connu

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

	Les données de risques d'incendie pour le nuage de poussière du produit sont les suivantes: températures minimale d'ignition: 390°C: concentration minimale explosive: environ 70 mg/l. Energie minimale nécessaire pour l'enflammer par une étincelle: environ 0,06 joules.
Produits de combustion dangereux:	La substance ne se décompose pas spontanément. Les produits de décomposition types sont le monoxyde de carbone (oxyde de carbone), dioxyde de carbone (gaz carbonique), l'azote et l'eau.

#### 5.3 Conseils aux pompiers:

Aucune procédure spéciale n'est nécessaire

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Pour non-secouristes:	Le personnel non urgentiste doit être tenu à l'écart de la zone.
Pour les secouristes:	Utiliser équipement de protection individuelle approprié.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Donnée non disponible

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Observer les précautions habituelles concernant les 'poussières gênantes' qui sont désagréables mais non dangereuses. Eviter l'inhalation

## PRECISA CRISP 150

### 6.4 Référence à d'autres rubriques:

prolongée de la poussière. Balayer ou aspirer le produit répandu et le placer dans un récipient approprié pour une élimination ultérieure.

Voir la section 8 pour l'équipement de protection individuelle approprié. Voir les sections 2 et 7 pour plus d'informations sur les dangers et les mesures de précaution.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Comme avec tous les produits chimiques, il est bon de suivre les règles d'hygiène standard en milieu industriel lorsqu'on manipule ce matériau.

7.1.1 Recommandations pour une manipulation en toute sécurité:

Empêcher la manipulation de substances ou de mélanges incompatibles. Prendre des mesures pour prévenir les incendies ainsi que la génération d'aérosols et de poussières.

7.1.2 Conseils sur l'hygiène générale du travail:

Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Se laver les mains après utilisation. Retirer les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans les aires de restauration.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Conditions de stockage sûres:

Garder le contenant fermé lorsqu'il ne sert pas.

Sensibilité spéciale:

Aucune.

Sensibilité à l'électricité statique:

Oui

Autres précautions:

Prendre soin de minimiser la génération de poussière dans les conditions normales d'utilisation.

Eviter de disperser la poudre dans l'air. Empêcher l'accumulation de poudre sur les surfaces.

Matériaux à éviter/incompatibilité chimique:

Il n'y a pas d'instabilités connues.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Produits alimentaires

## PRECISA CRISP 150

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle:

Nom de la substance	France - Limites d'exposition professionnelle - TWA (VME)	France - Limites d'exposition professionnelle - STEL (VLCT)	France - Indices Biologiques d'Exposition (IEB)
Pas de données disponibles			

Ce produit peut produire une poussière ennuyante, dont la concentration doit être maintenue au-dessous de 10 mg/m<sup>3</sup>, calculée en tant que moyenne pondérée en fonction du temps.

**DNEL:** Aucun connu

**PNEC:** Aucun connu

#### 8.2 Contrôles de l'exposition:

**Contrôles techniques appropriés:** Ventilation générale.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

**La protection des yeux/du visage:** Le port de lunettes de sécurité est recommandé.

**La protection de la peau:** Une protection cutanée peut être nécessaire selon la température du produit.

**Protection des mains:** Les gants ne sont généralement pas nécessaires pour une utilisation du produit dans les conditions normales.

**La protection respiratoire:** Utiliser un masque anti-poussière approuvé.

**Risques thermiques:** Donnée non disponible

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:** Éviter le ruissellement dans les égouts pluviaux et les fossés qui mènent aux cours d'eau.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Substance pure ou mélange: Substance pure.  
État physique: Poudre  
Couleur: blanc  
**Odeur et seuil olfactif:** Odeur d'amidon

## PRECISA CRISP 150

<b>pH:</b>	Donnée non disponible
<b>pH dans la solution (1 %):</b>	Approximativement 4
<b>Point de fusion/point de congélation:</b>	
Point de fusion:	Donnée non disponible
Point de congélation:	Donnée non disponible
<b>Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:</b>	Donnée non disponible
<b>Point d'éclair:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non applicable
<b>Inflammabilité:</b>	Non
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	
Limites supérieure d'explosion:	Donnée non disponible
Limites inférieure d'explosion:	Donnée non disponible
<b>Pression de vapeur:</b>	Donnée non disponible
<b>Densité de vapeur:</b>	Donnée non disponible
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	1.5
<b>Solubilité:</b>	Soluble
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Donnée non disponible
<b>La température d'auto-inflammation:</b>	Donnée non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Donnée non disponible
<b>Viscosité:</b>	Non applicable
<b>Volatils:</b>	Non concerné.
<b>Produits chimiques organiques volatils:</b>	Non applicable
<b>Viscosité cinématique:</b>	Donnée non disponible
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Sans objet
<b>9.2 Autres informations:</b>	
<b>Masse moléculaire:</b>	> 10000

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1 Réactivité:</b>	Ne devrait pas réagir
<b>10.2 Stabilité chimique:</b>	Le produit est stable.

## PRECISA CRISP 150

<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses:</b>	Le produit ne subit pas une polymérisation dangereuse.
<b>10.4 Conditions à éviter:</b>	Il n'y a pas d'instabilités connues.
<b>10.5 Matières incompatibles:</b>	Il n'y a pas d'instabilités connues.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux:</b>	La substance ne se décompose pas spontanément. Les produits de décomposition types sont le monoxyde de carbone (oxyde de carbone), dioxyde de carbone (gaz carbonique), l'azote et l'eau.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008:

<b>Informations sur les voies d'exposition possibles:</b>	Ingestion., Inhalation., Contact avec la peau., Contact avec les yeux.
<b>Organes cibles potentiellement affectés par l'exposition:</b>	Non applicable
<b>Symptômes précoces liés à l'exposition:</b>	Farmaceutische hulpstoffen
<b>Effets toxiques:</b>	Ce produit n'est pas toxique. Respecter cependant les mesures normales de protection et d'hygiène industrielles.

#### Niveaux d'exposition et effets sur la santé:

##### Toxicité aiguë:

Toxicité par ingestion:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Toxicité aiguë - Cutanée:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
Toxicité par inhalation:	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:** Faible niveau de toxicité. N'engendrera probablement pas d'effets nocifs lorsqu'il est manipulé et utilisé selon les conditions recommandées.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:** Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis

**Sensibilisation respiratoire:** Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis

**Sensibilisation cutanée:** Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis

# Fiche de Données de Sécurité

## conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023  
Ce document remplace la FDS datée: 20-11-2022

### PRECISA CRISP 150

<b>Mutagénicité sur les cellules germinales:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
<b>Toxicité pour la reproduction:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
<b>Cancérogénicité:</b>	Non.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
<b>Danger par aspiration:</b>	Selon les données disponibles, les critères de classification du GHS ne sont pas remplis
<b>Propriétés perturbatrices endocriniennes:</b>	Aucun des composants n'a de propriétés de perturbation endocrinienne.

#### Mesures numériques de la toxicité (telles que les estimations de la toxicité aiguë):

Nom de la substance	LD50 Oral	LD50 Dermal	LC50 Inhalation
Aucune donnée de toxicité connue n'est disponible pour les composants ou le produit.			

#### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité:** Pas d'informations disponibles.

#### Données de toxicité écologique:

Nom de la substance	Numéro CAS	Aquatique CL50 Poisson	Algues aquatiques ERC50	Aquatique EC50 Crustacé
Pas de données disponibles				

**12.2 Persistance et dégradabilité:** Pas de données disponibles

**12.3 Potentiel de bioaccumulation:** Pas de données disponibles

**12.4 Mobilité dans le sol:** Inconnu



## PRECISA CRISP 150

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:** Ne devrait pas être PBT ou vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:** Aucun connu

**12.7 Autres effets néfastes:** Aucun connu

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

**13.1 Méthodes de traitement des déchets:** L'élimination des déchets doit se faire suivant les réglementations communautaires, nationales et locales.

**Avertissements de conteneur vide:** Les emballages vides peuvent contenir des résidus du produit. Observer les précautions indiquées sur la fiche de données de sécurité et sur l'étiquette.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification:** Sans objet

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU:** Non applicable

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport:** Non applicable

**14.4 Groupe d'emballage:** Non applicable

**Zone de danger d'inhalation toxique:** Pas de données disponibles

**14.5 Dangers pour l'environnement:** Pas de données disponibles

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:** Pas de données disponibles

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:** Consulter les règlements de l'OMI avant de transporter en vrac par voie maritime.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

# Fiche de Données de Sécurité

## conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023  
 Ce document remplace la FDS datée: 20-11-2022

### PRECISA CRISP 150

Nom de la substance	EINECS	SVHC
Pas de données disponibles		

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance / mélange par le fournisseur.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Date de révision:</b>	07-11-2023
<b>Indication of changes:</b>	Aucun connu
<b>Abréviations et acronymes:</b>	<p>CAS = Service de résumé chimique          DNEL = niveau dérivé sans effet          CE = Communauté européenne          EINECS = Inventaire européen des substances chimiques existantes          MSHA = Mine Safety Health Administration          NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail          VLEP = limite d'exposition professionnelle          PBT = persistant, bioaccumulable, toxique          PNEC = concentration prévue sans effet          SCOEL = Comité scientifique des limites d'exposition professionnelle          TLV = valeur limite seuil          TWA = Moyenne pondérée dans le temps          vPvB = très persistant, très bioaccumulable          % En poids = poids en pourcentage</p>
<b>Références et sources de données:</b>	Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP), tel que modifié et le règlement (CE) 1907/2006 (REACH), tel que modifié
<b>Mentions de danger:</b>	Aucune mention de danger n'est nécessaire.
<b>Classification et procédure employées pour déterminer la classification des mélanges conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]:</b>	

<b>Classification conformément</b>	<b>Procédure de classification</b>
------------------------------------	------------------------------------



# Fiche de Données de Sécurité

## conformément au règlement (EC) 2020/878

Date de révision: 11-07-2023

Ce document remplace la FDS datée: 20-11-2022

### PRECISA CRISP 150

<b>règlement (CE) no 1272/2008</b>	
Donnée non disponible	Donnée non disponible

**Conseils de prudence:** Aucune mise en garde nécessaire.

Products are manufactured in accordance with EU Law, unless expressly agreed to otherwise, in writing, by the relevant Ingredion company referred to below. The information on the safety data sheets is provided for the purposes of a general health and safety assessment by an industrial user (the "User"). Reference should also be made by the User, to any other specific relevant local or national health, safety, environmental or other applicable legislation, including any import or export regulations relevant to the country in which the User operates - the User will need to check this information for itself. The information provided by the relevant Ingredion company referred to below, does not constitute indication of suitability for specific uses, nor is it legal advice given to the User.

This document is issued on behalf of the Ingredion EMEA Company which is the Supplier invoicing for the Product. The respective details of each of the relevant Supplier companies are as follows:

Ingredion UK Limited; Ingredion House, Manchester Green, 339 Styal Road; Manchester M22 5LW; England; P: +44 (0) 161 435 3200; F: +44 (0) 161 435 3300; Registered in England No. 07315745

Ingredion Germany GmbH; Grüner Deich 110; 20097 Hamburg; Germany; P: +49 (0) 40 23 91 50; F: +49 (0) 40 23 91 51 70; Amtsgericht Hamburg HRB 105432

Ingredion South Africa (Pty) Ltd; Infinity Office Park, Suite 6, Block C, 2 Robin Close, Meyersdal, 1448, Gauteng; RSA; P: +27 (0) 11 867 9260; F: +27 (0) 11 867 9271; Registration number 2010/013219/07

Ingredion Middle East Branch; Office 03B, Dubai, Dubai Biotechnology and Research Park, Dubai, United Arab Emirates; P: +971 44 53 4288

Rafhan Maize Products Co. Ltd. Rakh Canal East Road PO Box 62, Faisalabad 38060, Punjab, PAKISTAN T: 92-41-854-0121 F: 92-41-871-1016